



Accueil des scolaires Porte de Crolles

Compte rendu de la réunion du 6 novembre 2025

Ecole Elémentaire Marlioz (18h00)

Sébastien Fournier remplace à partir de cette saison Karine Contat : bénévole commission activités scolaires pour le Centre Ecole Ski Nordique du Revard

Présents :

- Mr. GLENAT, coordonnateur des ETAPS aixois
- M HERBIN Directeur du service sport et jeunesse Conseil Départemental
- Mme LASNIER, Vice-Présidente Savoie Nordic, ESI Top Nordic, association « ski manger rêver »
- Mr CARTANNAZ CPC EPS IEN Aix-les-Bains
- Mr MASSON CPD EPS DSDEN
- M. BLANC, directeur Centre Ecole de Ski Nordique
- M. GLENAT, Etaps

Les collèges : Albens, Marlioz, Grésy,

Les écoles primaires: Grésy, Albens Albanaise, Viviers du Lac, Mouxy, St Simond, Montcel, Verthemex, Marlioz, , Franklin, St Ours

Excusés

- Mme JOGNA, CPD EPS 2nd degré DSDEN
- M. ROSSET, Directeur Savoie Nordic
- Mr. DISSAC, Directeur du service des sports Mairie d'Aix
- Collèges Lamartine, Perret et Garibaldi
- Ecoles de Versonnex, Allobroges, Boncelin, Lafin, Centre, Pugny, Liberté, Allobroges, Choudy, Tresserve,
- EREA Chambéry

Annexes au présent CR de réunion :

A1 – Présentation PP support de la réunion

A2 – Planning Scolaires (à la date du 6/11/2025)

A3 – Planning vestiaires (*provisoire, en cours d'ajustement selon les effectifs et contraintes*)

A - LE PLANNING

Cet hiver nous poursuivons la nouvelle organisation afin d'accroître l'accueil en première partie de saison en général plus enneigée (Vacances de Noël à Vacances de Février) : Pour cela, l'accueil est échelonné avec des horaires à respecter pour les groupes et l'utilisation des vestiaires est modifiée avec une rotation.

Nous continuons également un roulement pour les écoles périphériques pour ne pas pénaliser les mêmes écoles en cas de saison écourtée.

Diapo 4 Concernant la fréquentation :

- 10 écoles primaires aixoises sont inscrites:	696 élèves
- 9 écoles primaires périphériques	564 élèves
- 1 école savoyarde hors circonscription	33 élèves
- 1 école hors département	48 élèves
- 6 collèges	777 élèves
- 1 EREA	16 élèves
- UNSS et EMS	? élèves

TOTAL : 2 139 élèves

(soit une baisse d'environ 8 % effectif / la saison 24-25)

Des effectifs qui oscillent entre 147 élèves pour les demi-journées les moins chargées jusqu'à plus de 213 élèves par demi-journée à la 1^{ère} période et entre 36 et 213 élèves pour la 2^{ème} période sur les 3 premières séances du cycle soit un peu plus de 2 100 élèves prévus sur la saison 25-26.

Des cycles à la journée sont proposés (et à privilégier si possible avec comme principal avantage la baisse du cout du transport pour les établissements) pour accueillir 2 classes supplémentaires par jour. Les écoles font un cycle de 3 journées soit 6 séances ou un cycle de 5 demi-journées, ce sont principalement des classes de CM.

Les collèges sont inscrits pour 5 à 7 séances uniquement des élèves de 5èmes.

Pour la 1^{ère} période, il y aura très peu de possibilités de report, un peu plus à la 2^{ème} période selon l'enneigement.

B – L'ACCUEIL AU CENTRE

Prêt du matériel

Les écoles pourront emprunter des skis, des chaussures et des bâtons afin que les élèves puissent manipuler le matériel en classe avant la première séance. Le prêt est organisé par Philippe Glénat pour les écoles d'Aix et par Karine Contat pour les écoles périphériques.

1) L'équipe

Franck BLANC est le directeur du foyer. Il est en charge de l'administration, de la facturation, des plannings des moniteurs et responsable de la location. Il sera présent au foyer en semaine tous les jours. Il vous accueillera avec toute l'équipe du CESN : 2 ski-man et des moniteurs.

2) La distribution du matériel :

Organisation pour optimiser et accroître l'accueil :

L'accueil des groupes se fait sur rendez-vous avec un horaire pour permettre un accueil échelonné et une rotation des vestiaires (cf. Annexe A3 - Planning vestiaires).

- ***Les vestiaires :***

L'entrée des groupes se fait par la porte Nord et non par la porte automatique pour permettre un accès direct au vestiaire qui sera identique pour tout le cycle.

Le vestiaire est attribué à un groupe **uniquement pour se changer. Attention, ne laisser aucune affaire dans le vestiaire car il peut servir à un autre groupe pendant votre séance.**

Téléphone : 06 23 40 46 45 Mail : contact@foyerskirevard.com

Site internet : www.foyerskirevard.com

Adresse : CESN Revard Maison des associations 25 bd des anglais 73100 Aix les Bains

- **Distribution des chaussures :**

Chaque accompagnateur prend la panière de son groupe et l'apporte dans les vestiaires.

Ranger les affaires personnelles du groupe dans la panière et la stocker dans le vestiaire 4, bien regrouper les affaires par école.

A la fin de la séance, l'adulte récupère la panière dans le vestiaire 4 puis se rend dans le vestiaire attribué. Dans les vestiaires, **l'accompagnateur range les chaussures fermées par paire numérotée** dans les panières. Ainsi les chaussures ne sont pas dépareillées, ceci permet un gain de temps considérable pour l'équipe. Les panières sont rapportées à la location par l'adulte.

Les adultes surveillent les élèves lors des déplacements et dans les vestiaires pour ne pas gêner le fonctionnement du foyer qui est aussi ouvert au public.

- **Distribution des skis et bâtons :**

L'attente se fait sur la droite, le long du mur, afin de laisser libre l'espace d'accueil du foyer.

Placer les élèves par taille croissante pour faciliter la distribution du matériel.

Il est important qu'ils sachent s'ils font du skating ou du classique et qu'ils mémorisent la taille des bâtons (couleur du scotch) et des skis (lettre) qu'ils empruntent.

La distribution suit un circuit traversant le foyer qui conduit directement vers la sortie sud du bâtiment et les pistes.

Le retour du matériel s'effectue dans le sens inverse.

Rappels : pas de skis dans le couloir ou dans les vestiaires. Il faut utiliser les râteliers à l'extérieur pour ne pas gêner la circulation à l'intérieur du bâtiment. Des casiers sont à disposition dans le couloir des vestiaires, il suffit de demander une clé à la location.

3) Les tâches administratives

- **Un devis d'inscription est envoyé aux écoles seulement** récapitulant les dates et horaires des séances, les besoins en moniteur du CESN ainsi que les conditions d'annulation. En cas d'annulation sans concertation avec le directeur du foyer, l'encadrement et 1€ par élève inscrit seront facturés.

Il faudra renvoyer ce devis signé au foyer. Attention à bien respecter l'horaire d'accueil au foyer.

- A la 1^{ère} séance, apporter **la fiche «renseignements groupe »** remplie, ou l'envoyer auparavant par mail au foyer (avant ou pendant les vacances de Noël pour la 1^{ère} session).

Pour les collègues, remplir les informations nécessaires pour l'envoi électronique des factures via la plateforme chorus pro.

- **Attention, à chaque séance, pensez à modifier si besoin le nombre d'élèves présents et le nombre de location ou à barrer en cas d'annulation sur la fiche présence dans le cahier** prévu à cet effet à l'accueil, c'est important pour que la facturation soit exacte. Afin d'éviter des erreurs, la facturation est établie à partir de l'effectif communiqué dans la fiche renseignements si vous n'avez rien modifié sur la fiche présence.

- La veille de votre venue, **avant 16h30, envoyer au foyer le formulaire « commande de chaussures »** pour communiquer les pointures, indiquer si possible celles des accompagnateurs **en utilisant exclusivement le formulaire en ligne.**

Noter le nom de l'établissement, tous les groupes figurent sur le même document, il y a une page par groupe.

4) Les tarifs

Les tarifs de location évoluent légèrement cette année.

	Savoie (subventionnés)	autre département
1/2 journée	3,90 €	5,70 €
journée	5,90 €	7,70 €

Le matériel pour les accompagnateurs n'est pas facturé.

Le tarif pour un cours de 2H avec un moniteur du CESN est de 68€ pour une école, 70 € pour un collège.

Le Plan Ski Jeunes Nordique (collèges)

Les collèges s'inscrivent au Plan Ski Jeunes Nordique piloté par le Conseil Départemental et Savoie Nordic pour le nombre de séances qui leur convient.

Le montant alloué à chaque classe pour l'encadrement par un moniteur est de 350 €. Cela couvre 5 séances.

L'accès aux pistes

L'inscription se fait en ligne auprès de Savoie Nordic (lien sur le site savoie educ). Un courrier a été envoyé aux établissements récapitulant les instructions. L'inscription doit être faite avant mi – décembre 2025 (?).

Il sera nécessaire d'imprimer le justificatif de cette inscription qui pourra être demandé au contrôle. Il faut prévoir **1 justificatif par adulte responsable d'un groupe**. Ce formulaire comprend les contacts des encadrants.

En cas de changements de dates, d'annulation, il faut modifier le formulaire en utilisant le code de soumission attribué lors de l'inscription.

Ce dispositif n'est accessible que pour les écoles savoyardes, pour les établissements d'autres départements l'accès aux pistes se fait par le système de badge se renseigner auprès de Savoie Grand Revard.

5) Communication – information

La communication est essentielle. Ne pas hésiter à prendre contact par téléphone ou mail, avec le centre ou par mail avec la personne bénévole responsable des activités scolaires.

En saison, pour obtenir des informations le jour même ou en cas d'évolution rapide des conditions, il faut appeler le centre école. De même, en cas d'annulation, prévenir le foyer directement le plus rapidement possible. Si vous avez réservé des moniteurs, il faut prévenir la structure à laquelle vous avez fait appel (ESI ou CESN).

Pour s'informer, obtenir les documents, consulter le site internet **foyerskirevard.com** . Dans la rubrique **scolaires**, vous trouverez les documents suivants :

- 1 fiche renseignements groupe
- 1 fiche commande de chaussures
- le document de la DSDEN pour les bénévoles accompagnateurs responsables d'un groupe
- 1 note d'informations qui récapitule le déroulement de l'accueil en particulier pour les parents bénévoles qui ne connaissent pas notre fonctionnement et les numéros des secours sur piste et du centre école.

De plus, le site de Savoie Grand Revard permet de connaître l'enneigement, l'ouverture des pistes et la météo.

C - INTERVENTION de Mr Cartannaz (CPC)

Rappels sur :

- l'organisation des sessions d'agrément
- les responsabilités de l'enseignant et des parents bénévoles
- La **réglementation** : 1 adulte pour 12 (enseignant, moniteur de ski, ETAPS ou bénévole agréé) pour l'élémentaire 1 adulte pour 6 en maternelle.
- **l'organisation pédagogique des séances**

Le parent agréé applique la séance prévue par écrit par l'enseignant. Il peut décider uniquement d'une simplification de la tâche s'il le juge nécessaire. Prévoir un parent serre file.

La réunion préparatoire au cycle est obligatoire. Lors de cette réunion, il faut présenter les besoins particuliers d'un élève ou le PAI si présent dans le groupe d'un parent.

Le **sac du bénévole** doit contenir à minima la fiche bénévoles agréés de la DSDEN avec les numéros de secours, la liste des élèves du groupe, la séance par écrit mais également une couverture de survie, le PAI si besoin, le plan des pistes, de l'eau.

Les bénévoles agréés responsables d'un groupe mais également les enseignants, les ETAPS et les moniteurs doivent disposer sur eux de la fiche établie par la DSDEN de la Savoie qui atteste du fait qu'il s'agit de bénévoles ou professionnels agréés par l'éducation nationale avec des scolaires. Ce document regroupe les informations utiles avec la liste des élèves, inscrire le numéro des secours sur piste 04 79 70 29 98, le 112, le numéro de l'enseignant, numéro du foyer

Cette fiche est disponible sur le site **savoie educ** et sur le site **foyerskirevard.com** avec les autres documents concernant les scolaires.

Si l'enseignant prévoit l'intervention d'un moniteur, la **demande de validation de projet pédagogique avec intervenant extérieur** est obligatoire. Cette fiche se trouve sur le site de la circonscription. Il faut la transmettre à l'IEN au moins 15 jours avant le début du cycle.

D - INTERVENTION de Josiane Lasnier Vice-Présidente Savoie Nordic, ESI Top Nordic

L'ESI Top Nordic regroupe une dizaine de moniteurs cette saison. Elle collabore avec le CESN. Josiane Lasnier est aussi présidente de l'association « ski manger rêver ». Ainsi, elle a en charge le snack mais également **la salle hors sac du foyer** (les recommandations de sa bonne utilisation sont rappelées en séance, voir Annexe A1, notamment la diapo 8).

Bien respecter les traces et le stade « moniteur » situé devant le foyer.

Les zones d'apprentissages se situent au niveau du stade des Péroudes et des Croés, et aussi la piste Rose (Chevechette) derrière le foyer qui sont accessibles et adaptées pour les jeunes.

La réservation de la salle n'est pas possible, néanmoins si vous avez besoin de l'utiliser, il faut contacter Josiane Lasnier : josiane.lasnier@9online.fr téléphone : 06.77.44.78

L'ESI, l'association « ski manger rêver » et le CESN sont colocataires au foyer.

E – PROBLÈMES PARTICULIERS ET BESOINS EN MONITEURS

Prêt du matériel pour manipuler avant le cycle : les écoles périphériques intéressées doivent envoyer un mail sur l'adresse scolaire. Le prêt est possible uniquement avant les vacances de Noël car le matériel sert ensuite aux scolaires dès la reprise en janvier.

Contact scolaires : - mail : scolaires@cesn.fr

le Centre Nordique durant la saison

Téléphone : 06 23 40 46 45 Mail : contact@foyerskirevard.com